

Thème 3 – L'Union européenne : dynamique et développement

Question 1 – De l'espace européen aux territoires de l'Union européenne

Cours 1

Europe, Europes : un continent entre unité et diversités

I Qu'est-ce que l'Europe ?

1. Les origines du mot " Europe "

- La première mention connue du mot provient d'une stèle assyrienne qui distingue les rivages de la mer Égée par deux mots phéniciens : Ereb, le " couchant ", et Assou, le " levant ". Les marins phéniciens désignaient ainsi les deux rives opposées de la Grèce actuelle et de l'Anatolie (la Turquie actuelle).
- En grec, dans un hymne à Apollon datant d'environ 700 avant notre ère, Eurôpê représente encore, comme Ereb, le simple littoral occidental de l'Égée. Le mythe d'Europe, raconte qu'une princesse phénicienne jouait sur le bord de mer lorsque Zeus se métamorphosa en un taureau blanc pour la séduire et l'emporter sur l'île de Crète. Le mot a donc signifié d'abord le littoral occidental de l'Égée, puis la Grèce continentale et enfin les terres situées à l'ouest du Bosphore.
- Le mot " Europe " existait déjà avant le XVI^e siècle pour désigner un continent distinct de l'Afrique et de l'Asie, mais il n'était connu que des lettrés. Pour désigner l'espace correspondant à ce que nous appellerions " Europe " aujourd'hui on parlait de la " Chrétienté ". L'utilisation du mot " Europe " par les habitants du continent ne s'est généralisée qu'à partir de la Renaissance.

2. Un espace géographique aux limites conventionnelles

- Le fait que l'Europe ne soit qu'une péninsule de l'Asie pose un premier problème, celui de ses limites orientales : au XVIII^e siècle le Tsar Pierre le Grand, voulant affirmer le caractère européen de la Russie, fit accepter les monts Oural (une barrière physique pourtant modeste) comme frontière. Depuis lors, la Russie est à cheval sur deux continents : le peuple russe serait européen, les peuples conquis au delà de l'Oural seraient asiatiques.
- Au sud-est la limite est constitué par le Caucase - mais il s'agit en fait de deux chaînes de montagnes dont la plus élevée est au nord et culmine à 5642m au mont Elbrouz - les pays qui se situent entre le " grand Caucase " (nord) et le " petit Caucase " (sud) sont ils européens ? La Géorgie l'affirme aujourd'hui, mais c'est moins évident pour les deux autres. La frontière serait alors le fleuve Araxe et non le Caucase. La Turquie et l'Iran se retrouvent donc dans cette perspective en dehors de l'espace européen. Les détroits turcs, entre la Thrace et l'Asie mineure, représentent la troisième frontière de l'Europe au Sud-est, ce qui signifie qu'Istanbul se trouve aujourd'hui à cheval sur les deux continents.
- Au total, ces limites sont conventionnelles et ne correspondent pas à des frontières naturelles évidentes (la notion de frontières naturelles est d'ailleurs très contestable). Les limites de l'Europe ne sont donc pas fixées par la géographie physique : ce sont les hommes qui ont voulu superposer des limites qui leur convenaient à des éléments naturels, lesquels ont changé au cours du temps.

3. La question de l'identité européenne

- L'Europe correspondrait également à un " le lieu d'une civilisation ", laquelle aurait trois fondements représentant des origines gréco-romaines : un legs culturel (mythologie, arts, architecture), un legs politique (Athènes, foyer de la démocratie et le legs juridique du droit romain. Toutefois, l'Europe ne coïncide pas avec les limites de l'ancien empire romain, ni avec celles des peuplements grecs.
- L'héritage religieux judéo-chrétien fait également polémique : l'Europe correspond à ce que l'on appelait la Chrétienté au Moyen-âge. Cependant, on observe que l'Islam y est présent sans discontinuité depuis le Moyen-Age (présence turque au Sud-est., existence d'Al Andalus en Espagne jusqu'au XVe siècle). D'autre part, les migrations du XXe siècle ont beaucoup changé la structure religieuse des populations. L'indifférence religieuse a beaucoup progressé, les sociétés se sont laïcisées - déchristianisation et sécularisation des sociétés. Lors de la préparation du " Traité établissant une constitution pour l'Europe " en 2004 les débats ont été vifs pour intégrer ou non une mention de " l'héritage chrétien " de l'Europe dans le traité. Finalement la mention n'a pas été retenue car la France et la Belgique s'y sont opposées alors que de nombreux Etats (la Pologne, la Lituanie, l'Italie, la Slovaquie, la République tchèque, le Portugal et Malte) en étaient partisans. Les opinions publiques étaient elles mêmes divisées.
- Enfin, l'Europe partagerait un héritage philosophique humaniste : il s'appuierait sur la primauté de la raison, le développement des sciences et techniques et le progrès matériel. On observe toutefois que l'Europe n'a pas toujours été le lieu de prédilection des sciences et techniques (l'Islam du Moyen Age, la Chine auparavant étaient plus avancées). Enfin, les grands principes de la démocratie et des droits de l'homme (liberté, égalité, souveraineté du peuple) formeraient une communauté de valeur avec l'autre rive de l'Atlantique. Mais l'Europe a aussi été le lieu de la négation la plus radicale de ces valeurs avec le développement des régimes totalitaires au XXe siècle. On a donc là une vision très idéalisée, alors que l'on pourrait aussi désigner l'Europe comme le continent de la guerre, de l'esclavage ou de la colonisation.

II Un foyer de peuplement, de richesse et une civilisation urbaine

1. L'aspect humain et urbain

- L'Europe est un espace peuplé et aménagé depuis des millénaires. Elle représente aujourd'hui environ 750 millions d'habitants répartis sur un espace d'environ 10 000 000 km². Sa densité, d'environ 75 habitants km², est élevée pour un espace aussi vaste : c'est un des trois grands foyers mondiaux de peuplement.
- La révolution néolithique en provenance du Moyen-Orient est intervenue en Europe vers 7000 av. J-C. L'Europe est peuplée de 30 et 50 millions d'habitants jusqu'en l'an Mil et passe le cap des 100 millions au XVIIe siècle. L'Europe est donc un espace anciennement peuplé et un foyer démographique ancien. C'est également un espace aux campagnes très aménagées et aux très nombreuses villes, souvent de petite taille, qui servaient de centres de services pour des espaces de taille réduite du fait de la lenteur des moyens de transport dans un passé pré-industriel, à la différence de l'Amérique.
- On peut donc parler de civilisation urbaine pour décrire la civilisation européenne : le taux d'urbanisation y est actuellement d'environ 75% (Amérique : 76%, Asie : 39%, Afrique : 35%). L'Europe est dotée d'une forte armature urbaine (c'est-à-dire d'un semis de villes par lesquelles les ordres, les idées, les capitaux " irriguent " les campagnes). Par ailleurs, au XXI^e siècle la ruralité n'est plus que résiduelle dans l'espace européen, les campagnes, très productives du fait de la précocité de la révolution agri-

cole (XVIII^e siècle au nord-ouest) étant dépeuplées.

2. Les caractéristiques démographiques et la diversité du peuplement

- L'Europe est un continent vieillissant. La part des personnes âgées dans la population y est très élevée : les plus de 65 ans y sont deux fois plus nombreux que dans le reste du monde (16% au lieu de 7%). L'espérance de vie y est particulièrement élevée : 75 ans en moyenne (mais plus de 81 ans en France, Italie, Espagne, Islande, contre moins de 70 en Ukraine ou en Russie).
- Cette situation s'explique par une précoce transition démographique qui a commencé au milieu du 18^{ème} siècle. Aujourd'hui tous les Etats l'ont terminée et la croissance démographique n'est plus assurée : l'accroissement naturel est négatif : -1,6‰. Ce vieillissement fait de l'Europe un continent d'immigration alors qu'au début du XX^e siècle c'était un continent d'immigration. De ce fait, la population de l'Europe se diversifie toujours plus.
- La densité de peuplement, d'activités et de richesses est toutefois variable suivant les régions d'Europe. On distingue nettement : un espace où la densité de peuplement est plus élevée et le semis urbain plus dense. Il s'étend de l'Angleterre centrale au nord de l'Italie en passant par la vallée du Rhin ; c'est la mégapole européenne qui structure l'espace du continent autour d'elle en périphéries plus ou moins intégrées dont elle constitue le centre. Au nord et à l'est, la densité diminue en s'éloignant de la dorsale, elle est inférieure à 10 habitants/km² dans les pays scandinaves, les pays baltes, et la majorité du territoire russe. Au sud, l'Europe méditerranéenne a des densités très variables : les plaines sont surpeuplées alors que les espaces intérieurs, surtout s'ils sont montagneux, sont très peu peuplés.

3. L'inégalité des équipements et de la richesse

- On observe tout d'abord une inégalité de la répartition des grands axes de communication terrestre et aériens ainsi que de la présence des métropoles et des activités au profit de l'Europe de l'Ouest, par opposition au Sud, à l'Est et au Nord du continent. De même, les hubs majeurs et les complexes industrialo-portuaires sont situés à l'Ouest. La dorsale européenne, expression économique et financière de la mégapole, représente le cœur de l'Europe. Son hypercentre est centré sur la région rhénane et débouche sur la Randstadt Holland, l'interface majeure de l'Union européenne avec le reste du monde.
- A l'échelle des Etats on constate des puissances économiques très inégales : quatre Etats de l'ouest et du centre de l'Europe dominent l'ensemble (l'Allemagne, le Royaume Uni, la France et l'Italie), tandis que les pays de l'est ont un faible poids dans la production de richesses, le commerce et la finance. Au total, si l'Union européenne représente le premier pôle économique et commercial au monde, force est de constater que ce rang est dû à un nombre très limité d'Etats européens.
- A l'échelle régionale, on constate de grandes inégalités de PIB/hab : il est faible à l'est et dans les RUP, et particulièrement élevé au centre, le long de la dorsale, en Scandinavie et dans les régions capitales qui concentrent le pouvoir économique. Cette opposition se traduit également à la lecture de l'IDH. Les efforts de l'Union européenne et des Etats pour réduire les inégalités socio-spatiales entre les territoires européens ont, jusqu'à présent, des effets limités.